

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 04 novembre 2025
---	--

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	23 + 4 pouvoirs	24 octobre 2025	24 octobre 2025

N° délibération	Objet
2025-121	Régie Eau et Assainissement - Création de trois postes de droit privé - Technicien SPANC, coordinateur de travaux et gestionnaire administratif

Le 04 novembre 2025 à 18 heures 30 minutes, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN, Barbara PERRON

BOTMEUR : Eric PRIGENT

BRASPARTS : Jean-Yves BROUSTAL, , Josiane GUINVARC'H, Anne ROLLAND, Philippe ROBERT-DANTEC

BRENNILIS : Marie-Noëlle JAFFRE, Alexis MANAC'H

HUELGOAT : Gérard TOSSER, Jacques THEPAUT, Marc QUEMENER,

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Jean-Yves CRENN

LOQUEFFRET : Alain HAMON, Louis-Marie LE GUILLOU

PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, André PAUL, Jean LE GAC

Pouvoirs : Brigitte COURBEZ à Barbara PERRON, Typhaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL, Eric GONIDEC à Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU à Marie-Noëlle JAFFRE

Absents et excusés : Coralie JEZEQUEL, Claude MOREL, Marie-Brigitte BRETHERS, Christophe DANIEL

Secrétaire de séance : Eric PRIGENT

Rapporteur : Arnaud COZIEN

Aux termes du Code général des collectivités territoriales, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Ainsi, il appartient à l'assemblée délibérante de déterminer l'effectif des emplois à temps complet et temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Dans le cadre de la prise de compétence Eau et Assainissement au 1^{er} janvier 2025, plusieurs emplois de droit privé avaient été créés au sein de la régie.

Les 5 emplois de droit privé de la Régie Eau et Assainissement apparaissaient à tort dans le tableau des emplois permanents. Il convient de les faire apparaître dans la catégorie « Tableau des emplois de droit privé ». Seul l'emploi du Directeur de la Régie Eau Assainissement est maintenu dans le tableau des emplois permanents (car de droit public).

Depuis la création de la régie, différents besoins sont apparus :

- Les techniciens Eau et Assainissement n'ont pas le temps d'effectuer les contrôles de conformité des assainissement non collectifs. Ces derniers sont ainsi sous-traités. De plus, la gestion administrative liée à ces contrôles est gérée par la gestionnaire administrative.
- Différents chantiers auront lieu dès 2026: ces chantiers nécessitent l'intervention d'une personne à temps complet
- Une mise à jour des bases abonnés doit être effectuée afin de désengorger le secrétariat du service et permettre une meilleure gestion des mutations

Au regard de ces éléments, et après l'avis favorable du Conseil d'Exploitation de la Régie Eau et Assainissement du 17 octobre 2025, il est donc proposé au Conseil Communautaire :

- De créer un emploi permanent de droit privé de technicien(ne) SPANC, à compter du 5 novembre 2025, et d'autoriser le Président à recruter un agent en CDI
- De créer un emploi non permanent de droit privé de coordinateur de travaux, à compter du 5 novembre 2025, et d'autoriser le Président à recruter un agent en CDD pour une durée de 18 mois dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité.
- De créer un emploi non permanent de droit privé de gestionnaire administratif, à compter du 5 novembre 2025, d'autoriser M. Le Président à recruter un agent en CDD pour une durée de 6 mois dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité.

Vu les statuts de la Régie Eau et Assainissement,

Vu le tableau des effectifs,

Vu l'avis favorable du Conseil d'Exploitation de la Régie Eau et Assainissement le 17 octobre 2025,

Considérant que les 5 emplois actuels de droit privé de la Régie Eau et Assainissement apparaissaient à tort dans le tableau des emplois permanents et qu'il convient de les intégrer dans le « Tableau des emplois de droit privé »,

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un(e) technicien(ne) SPANC, un(e) coordinateur(trice) de travaux, un(e) gestionnaire administratif (ve),

Le Conseil communautaire,

Entendu l'exposé du Président, et, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Décide de créer un emploi permanent de droit privé de technicien(ne) SPANC, à compter du 4 novembre 2025, et d'autoriser le Président à recruter un agent en CDI
- Décide de créer un emploi non permanent de droit privé de coordinateur(trice) de travaux pour une durée de 18 mois, dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité à compter du 4 novembre 2025 et d'autoriser M. Le Président à recruter un agent en CDD
- Décide de créer un emploi non permanent de droit privé de gestionnaire administratif(ve) pour une durée de 6 mois dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité à compter du 4 novembre 2025 et d'autoriser M. Le Président à recruter un agent en CDD

- Approuve la modification du tableau des emplois ci-annexé
- Demande d'inscrire au budget les crédits correspondants
- Autorise M. Le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,

Le secrétaire,



Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 05 novembre 2025

MONTS D'ARRÉE COMMUNAUTÉ
TABEAU DES EMPLOIS PERMANENTS DE DROIT PUBLIC AU 04/11/2025

Envoyé en préfecture le 05/11/2025
Reçu en préfecture le 05/11/2025
Publié le
ID : 029-200067197-20251104-2025121-DE

Service	Emploi	Grade minimum	Grade maximum	Contractuel à défaut	Poste budgétisé	Equivalent temps plein	Poste Pourvu
Administratif	Direction des services communautaires	Rédacteur Ppal 1ère CI	Attaché	OUI	1	1	1
	Chargé(e) de coopération territoriale CTG	Rédacteur	Attaché	OUI	1	1	1
	Gestionnaire des ressources humaines	Rédacteur	Rédacteur Principal 1ère CI	OUI	1	1	1
	Comptable	Adjoint administratif Ppal 2ème CI	Rédacteur Principal 1ère CI	OUI	1	1	1
	Gestionnaire administratif(ve)	Adjoint administratif Ppal 2ème CI	Rédacteur Principal 2ème CI	OUI	1	1	1
	Gestionnaire administratif(ve) et comptable	Adjoint administratif	Adjoint administratif Ppal 1ère CI	OUI	1	0,8	1
Animation	Animateur(rice) France Services, Référent(e) cyber base	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation Ppal 1ère CI	OUI	1	1	1
	Animateur(rice) France Services	Adjoint administratif	Adjoint administratif Ppal 1ère CI	OUI	1	1	1
	Agent animation jeunesse	Adjoint d'animation	Animateur	OUI	1	1	0
	Animateur(rice) Enfance jeunesse - Directeur(rice) ALSH	Adjoint d'animation Ppal 2ème CI	Animateur	OUI	1	1	1
Tourisme	Chargé(e) d'accueil	Adjoint administratif	Rédacteur	OUI	3	2,8	2
	Agent d'accueil et d'entretien au gîte d'étape	Adjoint technique	Adjoint technique Ppal 1ère CI	OUI	1	0,57	0
TECHNIQUE	Responsable des services techniques	Technicien	Technicien principal 1ère cl	OUI	1	1	1
	Agent technique polyvalent	Adjoint technique	Agent de maîtrise	OUI	1	1	1
	Agent technique polyvalent	Adjoint technique	Adjoint technique Ppal 1ère CI	OUI	4	4	2
	Agent technique déchets ménagers	Adjoint technique	Adjoint technique Ppal 1ère CI	OUI	3	3	3
	Agent technique référent espaces naturels	Adjoint technique	Agent de maîtrise	OUI	1	1	1
	Agent technique espaces naturels	Adjoint technique	Adjoint technique Ppal 1ère CI	OUI	1	1	1
Eau et Assainissement	Responsable du service Eau et Assainissement - Directeur(rice) de la régie	Technicien	Ingénieur principal	OUI	1	1	1



MONTES D'ARRÉE COMMUNAUTÉ

TABLEAU DES EMPLOIS NON PERMANENTS DE DROIT PUBLIC AU 04/11/2025

Service	Emploi	Cadre d'emploi	Motif du recours	Durée	Poste budgétisé	Durée hebdomadaire	Poste Pourvu
Administratif	Chargé de mission du projet de développement culturel	Catégorie A	Contrat de projet	1 an renouvelable (4 ans au total)	1	35h	
	Chargé(e) d'accueil	Catégorie C	Accroissement saisonnier	Période estivale	1	24h	
Tourisme	Chargé(e) d'accueil	Catégorie C	Accroissement saisonnier	Période estivale	1	35h	
Déchets ménagers	Agent de collecte	Catégorie C	Accroissement temporaire d'activité (lavage conteneurs)	Deux semaines	1	35h	



MONTES D'ARRÉE COMMUNAUTÉ

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENT DE DROIT PRIVE AU 04/11/2025

Service	Emploi	Cadre d'emploi	Classification dans la convention collective Eau et Assainissement	Poste budgétisé	Equivalent temps plein	Poste Pourvu
Eau et Assainissement	Technicien Eau et Assainissement	Contrat de droit privé - SPIC	Groupe III à Groupe IV	4	4	4
	Technicien SPANC	Contrat de droit privé - SPIC	Groupe III à Groupe IV	1	1	1
	Gestionnaire administratif(ve) et comptable	Contrat de droit privé - SPIC	Groupe III à Groupe IV	1	1	1



MONTES D'ARRÉE COMMUNAUTÉ

TABLEAU DES EMPLOIS NON PERMANENTS DE DROIT PRIVE AU 04/11/2025

Service	Emploi	Cadre d'emploi et classification	Motif du recours	Durée	Poste budgétisé	Equivalent temps plein	Poste Pourvu
Eau et Assainissement	Coordinateur de travaux	CDD de droit privé - Groupe IV	Accroissement temporaire	18 mois	1	1	
	Gestionnaire administratif et comptable	CDD de droit privé - Groupe II ou III	Accroissement temporaire	6 mois	1	1	